

Populations de référence : 2 803 977 habitants au 1^{er} janvier 2022

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 211 • Décembre 2024

Au 1^{er} janvier 2022, la Bourgogne-Franche-Comté compte 2 803 977 habitants. Depuis six ans, sa population baisse lentement, alors qu'elle continue d'augmenter en France métropolitaine. Le Doubs et la Côte-d'Or sont toujours en croissance démographique, mais moins rapidement qu'avant. Les autres départements de la région perdent des habitants.

Au 1^{er} janvier 2022, 2 803 977 personnes résident en Bourgogne-Franche-Comté, soit 4,3 % de la population de France métropolitaine. Entre 2016 et 2022, le nombre d'habitants baisse de 14 400, alors qu'il était stable entre 2011 et 2016 ► [figure 1](#). Cela est dû à un **solde naturel** devenu de plus en plus déficitaire depuis 2015. Le nombre de décès tend à l'emporter sur celui des naissances, en raison du vieillissement progressif de la population et de la baisse de la fécondité. En revanche, le **solde migratoire apparent** est redevenu positif.

Le Doubs et la Côte-d'Or, toujours en croissance démographique

Seuls les départements du Doubs et de la Côte-d'Or gagnent des habitants entre 2016 et 2022. Départements à la population plus jeune qu'ailleurs dans la région, le solde naturel y est toujours excédentaire. Le Doubs enregistre la croissance démographique la plus forte de la région, comparable à celle observée au niveau national. Son nombre d'habitants se rapproche de celui de la Saône-et-Loire, département le plus peuplé de la région.

En Haute-Saône et dans le Jura, la population continue de diminuer, à un rythme toutefois modéré. En revanche, la baisse s'amplifie dans l'Yonne et en Saône-et-Loire. Le territoire de Belfort, qui gagnait encore des habitants sur la période précédente, en perd désormais à un rythme relativement rapide. Enfin, la population dans la Nièvre continue de décroître comme depuis une cinquantaine d'années.

Dijon, Besançon et les territoires de frange continuent de gagner des habitants

La population continue d'augmenter au même rythme dans les villes de Dijon et Besançon (+0,5 % par an), ainsi que dans les intercommunalités ► [figure 2](#) et ► [figure 3](#). Cette progression s'observe également dans les intercommunalités limitrophes, reflet d'une périurbanisation qui ne se dément pas. Les franges de la région, Sens, Mâcon et la bande frontalière avec la Suisse bénéficient du dynamisme des territoires extérieurs et attirent de nouveaux habitants.

► 1. Évolution de la population des départements de Bourgogne-Franche-Comté

Départements	Population municipale			Variation 2016-2022		Variation 2011-2016	
	2022	2016	2011	Nombre	Moyenne annuelle (en %)	Nombre	Moyenne annuelle (en %)
Côte-d'Or	537 577	533 213	525 931	+ 4 364	+ 0,1	+ 7 282	+ 0,3
Doubs	548 662	538 549	529 103	+ 10 113	+ 0,3	+ 9 446	+ 0,4
Jura	258 405	260 517	261 294	- 2 112	- 0,1	- 777	- 0,1
Nièvre	202 299	209 161	218 341	- 6 862	- 0,6	- 9 180	- 0,9
Haute-Saône	233 920	237 242	239 695	- 3 322	- 0,2	- 2 453	- 0,2
Saône-et-Loire	549 136	555 023	555 999	- 5 887	- 0,2	- 976	- 0,0
Yonne	333 896	340 544	342 463	- 6 648	- 0,3	- 1 919	- 0,1
Territoire de Belfort	140 082	144 089	143 348	- 4 007	- 0,5	+ 741	+ 0,1
Bourgogne-Franche-Comté	2 803 977	2 818 338	2 816 174	- 14 361	- 0,1	+ 2 164	+ 0,0
France métropolitaine	65 846 255	64 468 792	63 070 344	+ 1 377 463	+ 0,4	+ 1 398 448	+ 0,4

Source : Insee, recensements de la population.

► 2. Évolution de la population des principales communes de Bourgogne-Franche-Comté

Communes	Population municipale		Variation (nombre)	Variation annuelle moyenne (en %)	
	2022	2016	2016-2022	2016-2022	2011-2016
Dijon	159 941	155 090	+4 851	+0,5	+0,4
Beaune	20 233	21 644	-1 411	-1,1	-0,2
Chenôve	14 299	13 802	+497	+0,6	-0,3
Talant	11 986	11 702	+284	+0,4	+1,0
Chevigny-Saint-Sauveur	10 895	11 496	-601	-0,9	+2,4
Besançon	120 057	116 466	+3 591	+0,5	+0,1
Montbéliard	25 516	25 304	+212	+0,1	-0,5
Pontarlier	17 928	17 284	+644	+0,6	-0,8
Audincourt	14 009	13 582	+427	+0,5	-1,9
Valentigney	10 624	10 381	+243	+0,4	-1,4
Dole	23 784	23 579	+205	+0,1	-0,4
Lons-le-Saunier	16 942	17 364	-422	-0,4	-0,2
Nevers	33 172	33 235	-63	-0,0	-1,7
Vesoul	15 306	14 998	+308	+0,3	-0,8
Héricourt	10 525	10 646	-121	-0,2	-0,1
Chalon-sur-Saône	44 592	45 446	-854	-0,3	+0,3
Mâcon	34 759	33 427	+1 332	+0,7	-0,2
Le Creusot	20 536	21 752	-1 216	-1,0	-0,8
Montceau-les-Mines	16 946	18 722	-1 776	-1,6	-0,4
Autun	13 144	13 532	-388	-0,5	-1,3
Auxerre	35 236	34 846	+390	+0,2	-0,4
Sens	27 275	25 913	+1 362	+0,9	+0,6
Belfort	45 646	48 973	-3 327	-1,2	-0,5

Source : Insee, recensements de la population.

► Méthode

Les populations de référence de toutes les collectivités territoriales et circonscriptions administratives françaises sont publiées par décret au Journal Officiel. Elles prennent effet au 1^{er} janvier 2025.

Établies chaque année – loi du 27 février 2002 – les populations de référence sont prises en compte pour l'application de dispositions législatives, réglementaires et financières relatives à l'organisation des communes et à la vie quotidienne de celles-ci.

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. **Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021.** Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y a donc depuis (et pour encore les deux prochaines années) un intervalle de six ans entre deux collectes de recensement, au lieu de cinq habituellement.

La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2016-2022) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2016-2022) et une période de cinq ans (2011-2016) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, sur ces périodes de durées différentes, n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

Les populations de référence 2022 sont diffusées dans les limites territoriales existantes au 1^{er} janvier 2024. Les chiffres de population de toutes les communes de France sont disponibles sur le site insee.fr.

► 3. Évolution de la population des principales intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté

Intercommunalités	Population municipale		Variation (nombre)	Variation annuelle moyenne (en %)	
	2022	2016	2016-2022	2016-2022	2011-2016
Dijon Métropole	258 630	251 897	+6 733	+0,4	+0,5
CA Beaune, Côte et Sud	50 592	52 379	-1 787	-0,6	-0,1
Grand Besançon Métropole	198 387	193 187	+5 200	+0,4	+0,4
Pays de Montbéliard Agglomération	139 232	140 165	-933	-0,1	-0,4
CC du Grand Pontarlier	28 580	26 976	+1 604	+1,0	+0,2
CA du Grand Dole	54 697	54 171	+526	+0,2	+0,1
Espace Communautaire Lons Agglomération	34 210	34 407	-197	-0,1	-0,1
Nevers Agglomération	67 408	68 070	-662	-0,2	-1,1
CA de Vesoul	32 339	32 350	-11	-0,0	-0,2
CC du Pays d'Héricourt	20 925	21 021	-96	-0,1	-0,1
CA Le Grand Chalonnais	113 440	113 920	-480	-0,1	+0,3
CU Le Creusot Montceau Mâconnais-Beaujolais Agglomération ¹	90 474	95 094	-4 620	-0,8	-0,5
CC Le Grand Charolais ¹	77 854	75 375	+2 479	+0,5	+0,4
CC du Grand Autunois Morvan	37 012	37 665	-653	-0,3	-0,2
Communauté de l'Auxerrois	35 106	36 298	-1 192	-0,6	-0,7
CA du Grand Sénonais	68 012	68 187	-175	-0,0	-0,2
Grand Belfort	59 911	58 729	+1 182	+0,3	+0,6
	101 451	105 041	-3 590	-0,6	+0,1

¹ La population de l'intercommunalité est comptée pour sa partie située dans la région.

Note : CU : communauté urbaine, CA : communauté d'agglomération, CC : communauté de communes.

Source : Insee, recensements de la population.

D'autres agglomérations, comme celles du Grand Dole et de Lons-le-Saunier, gagnent également des habitants. À l'inverse, le Grand Belfort, l'intercommunalité de Beaune, Côte et Sud, et Nevers Agglomération perdent respectivement 3 600, 1 800 et 700 habitants entre 2016 et 2022. ●

Nicolas Bourgain (Insee)

[Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr](#)

► Définitions

Le terme « **populations de référence** » se substitue à l'ancien terme « populations légales » utilisé jusqu'aux populations 2021, suite à une recommandation de l'Autorité de la statistique publique. La méthode d'élaboration reste quant à elle inchangée.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés au lieu de résidence).

Le **solde migratoire apparent** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

► Pour en savoir plus

- Chataignon P., « [Les populations de référence des communes au 1^{er} janvier 2022 - La baisse du solde naturel entraîne une moindre croissance de la population française](#) », *Insee Focus* n° 346, décembre 2024.
- Loones F., Piale M-F., « [Bilan démographique 2022 : un nombre de naissances historiquement bas](#) », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 110, juin 2023.

